

Présentation de la formation initiale des conseillers numériques en Outre-mer

Présentation aux conseillers numériques et structures employeuses

Mardi 04 novembre 2025

Sommaire

1. **Présentation de la formation des conseillers numériques**
2. Présentation du nouveau parcours de formation initiale
3. Temps d'échange

La **formation** des conseillers numériques : contenu et organisation



Au cœur du dispositif, la **formation des conseillers numériques** participe à la **professionnalisation de la filière** de l'inclusion numérique en s'appuyant sur des titres professionnels. Elle est **obligatoire** et intégralement **financée par l'Etat**.

Formation fermée

Préparation au 1^{er} bloc de compétences du titre professionnel « Médiateur numérique »

Objectif : apprendre les bases de la médiation numérique

Organismes de formation :
La Fabrik en Hexagone
Francil'In en Outre-mer

Formation initiale

Catalogue de 17 modules thématiques

Objectif : Personnaliser son parcours de formation

Organisme de formation :
La Mednum

Formation continue

Préparation au titre complet de Responsable d'espace de médiation numérique (REMN) – ancien titre

Objectif : développer une vaste expertise dans le champ de la médiation numérique et obtenir le diplôme du titre

Organisme de formation
Histya

Évolution du titre REMN → **Médiateur numérique** (depuis le 13 juillet 2025)

Les parcours de formation initiale s'effectuent sur le nouveau titre « Médiateur numérique »



Le nouveau titre

- ❑ Nouveau titre structuré en 2 blocs de compétences (CCP)
- ❑ Niveau 5 est maintenu (équivalent Bac+2)
- ❑ Le nouveau CCP1 s'intitule : « Accompagner les publics vers un usage autonome des outils numériques et services en ligne »
- ❑ **Equivalence entre les CCP1** de l'ancien et du nouveau titre.



Les principales évolutions de la formation :

- ❑ Un **parcours unique de 175h** remplacera les trois parcours de formation, et un **entretien d'entrée en formation initiale** le test de positionnement.
- ❑ **Un stage de 210h**, pouvant être effectué au sein de votre structure

Les modules thématiques obligatoires dispensés après la formation initiale.

- ❑ Un catalogue de 17 modules thématiques a été mis en place spécifiquement pour les conseillers numériques en 2024. cette offre est entièrement financée par l'Etat pour les CN, et accessible aux professionnels de la médiation numérique hors dispositif.

Durée des modules	Format
7h	1j présentiel
14h	1j distanciel + 1j présentiel

Les modules par thèmes d'accompagnements (14h)

- Approfondir la posture d'accueil et la pédagogie
- Accompagner l'accès aux droits en articulant ses actions avec les programmes et services publics
- Développer des partenariats et communiquer sur ses activités
- Sensibiliser à la cybermalveillance et à la gestion des données
- La médiation numérique en fablabs ou tiers-lieux
- Sobriété numérique et numérique responsable
- Numérique et pouvoir d'agir nouveauté
- Animer un Café IA nouveauté
- Education aux médias et à l'information nouveauté

Les modules par typologies de publics (14h)

- Accompagner les personnes en situation d'illettrisme
- Accompagner les seniors
- Accompagner les TPE / PME et associations
- Accompagner la parentalité numérique
- Accompagner les personnes en situation de handicap
- Accompagner les réfugiés et demandeurs d'asile

Les modules « outils » (7h)

- Mon espace santé
- Aidants Connect

- ❑ Chaque conseiller numérique doit suivre un module de formation obligatoire par an (ou deux pour les nouveaux arrivants dans l'année suivant leur entrée en formation initiale).
- ❑ Les inscriptions se font sur le [site internet de La Mednum](#).
- ❑ Nous vous invitons à vous rapprocher de votre coordinateur et/ou votre organisme de formation régional en cas de questions sur votre quota de formations

Sommaire

1. Présentation de la formation des conseillers numériques
2. **Présentation du nouveau parcours de formation initiale**
3. Temps d'échange

Présentation du GIE Francil'IN formations

Livret d'entreprise
Introduction

Le GIE “Francil'IN formations” est la branche formation du Hub Francil'IN, il a réalisé ce guide ainsi que le programme de formation, ses supports ainsi que les livrables

Pendant la 1ère vague de labellisation des Hubs en 2020, le consortium Francil'IN s'est structuré en GIE autour de trois acteurs : l'ASTS, LEPC et ICI.

Aujourd'hui le GIE réunit 9 membres dont 8 organismes de formation reconnus : ASTS, LEPC, ICI, Emmaüs connect, Evryware, Siana, ADFSAP, Pop Ile-de-France et l'association Hub Francil'In. Le GIE possède l'**agrément MN à la fois comme centre de formation ET comme centre d'examen**.

Le GIE est la seule structure de Hub spécialisée dans la formation de formateurs.



Formation initiale des CoNum ultramarins*

En route pour le CCP1

“Accompagner les publics vers un usage autonome des outils numériques et services en ligne”

1 - la formation en un clin d'oeil

2 - l'organisation de votre formation

3 - ton entreprise / association : missions et objectifs

4 - tes objectifs

5 - je prépare mon inscription aux modules thématiques

6 - ton kit de formation

7 - mesures sanitaires



BANQUE des
TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

an
ct
agence nationale
de la cohésion
des territoires

* note sur l'emploi du genre dans ce guide : nous utiliserons tantôt le féminin, tantôt le masculin de façon indifférente



La formation en un clin d'oeil

1 - la formation

Nous avons simplifié la formation en trois domaines qui couvrent le CCP1 :

- 1 - approche **générique**
- 2 - approche **individuelle de l'utilisateur**
- 3 - approche **collective d'un groupe**, la pédagogie par le faire

Nous avons organisé la formation autour de trois piliers :

- 1 - Socle 1 : les **fondamentaux** du CCP1
- 2 - Socle 2 : l'**approfondissement**

Certains modules sont programmés / demandés par vos collègues CoNum de la première vague, par exemple : **publics et freins** psychosociaux, **mobiliser son public**, et **les publics fragiles**

La pédagogie fait la part belle à la pédagogie par le faire, par le jeu, en situation de travail et même par l'évaluation.

Elle se décline en **deux modalités** :

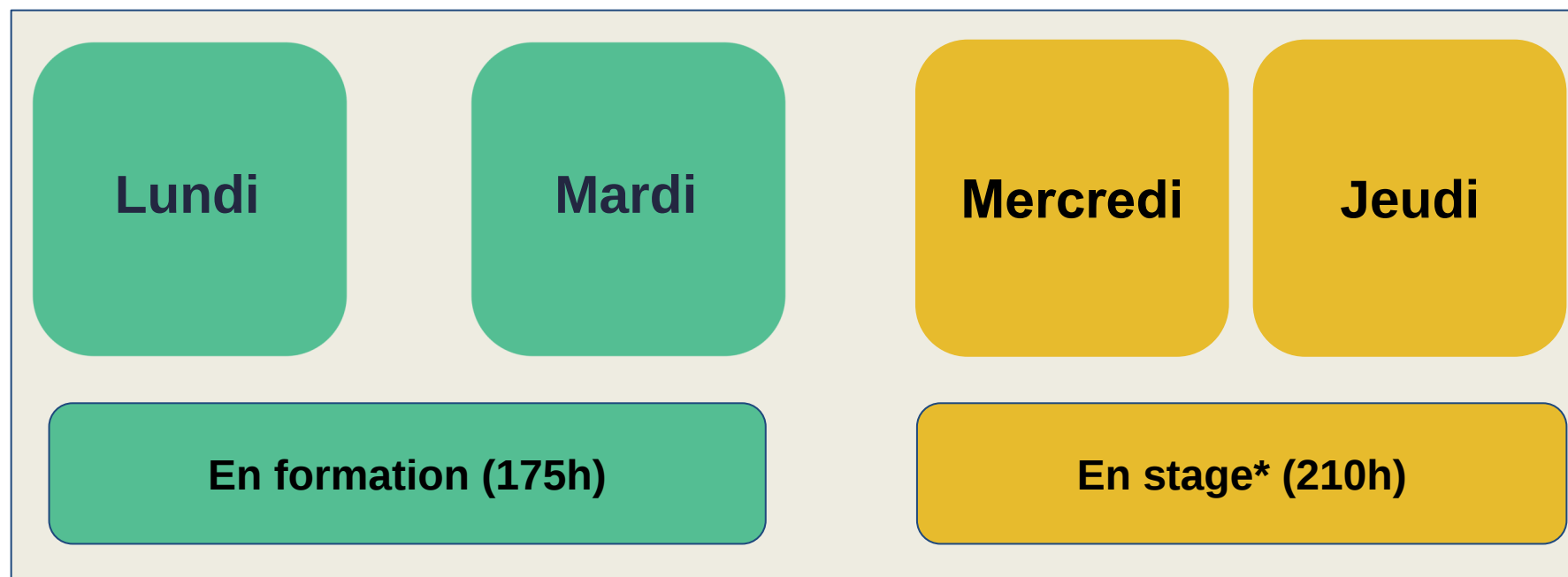
- **MIX** : présentiel et/ou distanciel
- **100% distanciel**



► Le programme de formation (jour J)

Tu connais ton niveau pix et le résultat de ton test de positionnement, il est l'heure d'en savoir plus sur **le programme de la formation**, en voici un aperçu. Ton formateur référent t'en diras plus le 1er jour.

1 - la formation



Nombre de semaines de formation : 12 semaines (168 heures) + 1 jeudi (7h) pour le jury blanc = 175 heures

*Le stage de 210h peut se faire en entreprise. Le jury blanc se fera après le stage.

Passage de l'examen : 2 semaines après le jury blanc.

Ex : départ en formation : le 5 janvier 2026. Le jury blanc se fera a minima le 30 avril 2026. Nous tiendrons compte des particularités régionales pour les congés (vacances scolaires, carnavail et mi-carême). L'examen se fera à partir du 18 mai

Le parcours du CoNum jusqu'à sa certification

2 - Organisation

JOUR J-4 sem

L'employeur a communiqué mon recrutement

JOUR J-2 sem

J'accède à mon planning

Livret Entreprise / Apprenant



JOUR J+16 sem

Je passe mon test pix
pix

JOUR J + 17 sem

Ma formation est finie

Livret Entreprise / Apprenant

Jour J

J'entre en formation

Jour J- 1 sem

Visio Info avec mon employeur et mon formateur référent
Je reçois mon planning

JOUR J+19 sem

Je passe mon exam CCP1 MN

Livret Entreprise / Apprenant



JOUR J+21 sem

Je reçois mon certif CCP1 et Pix

Vers les lots 3 et 4



1 - Titre Pro Médiateur Numérique TP –01336

 Le nouveau CCP1 est relativement proche de l'ancien CCP1 mais en 5 compétences

CCP1

Accompagner les publics vers un usage autonome des outils numériques et services en ligne



CP-1. Accueillir les personnes et présenter les missions de la médiation numérique

Créer un espace d'accueil favorable aux échanges, adapter sa communication et écouter activement la demande. Présenter clairement les missions de la médiation numérique et orienter si besoin vers les bons interlocuteurs.



CP-2. Recueillir les besoins, poser un diagnostic partagé et proposer des accompagnements adaptés

Conduire un entretien individuel ou collectif pour comprendre les attentes et identifier les freins. Formuler avec la personne un diagnostic partagé et proposer un accompagnement cohérent avec sa situation.



CP-3. Concevoir et programmer des accompagnements aux usages numériques

Traduire les besoins en objectifs pédagogiques et construire un scénario adapté aux publics visés. Planifier, créer des supports accessibles et actualiser l'offre en fonction des retours et usages.



CP-4. Préparer et animer des accompagnements aux usages numériques dans différents lieux et environnements

Organiser l'espace, le matériel et l'animation pour répondre aux besoins spécifiques des participants. Créer un climat de confiance, favoriser l'apprentissage entre pairs et ajuster en temps réel les contenus.



CP-5. Évaluer ses actions et sa pratique professionnelle

Adopter une posture réflexive, analyser ses actions au regard des objectifs et ajuster ses pratiques. Partager ses retours d'expérience avec les pairs, produire des bilans pour la structure ou les partenaires.

1. TP MN

J'ai une question !

1. J'ai déjà le CCP1 ?

Alors, soit tu l'as obtenu seul (tu as le CCP1 et pas le 2 et le 3), soit tu l'as eu en passant le titre complet REMN, **tu n'auras pas à passer le nouveau CCP1**, tu as le nouveau CCP1 **automatiquement** par ce qu'on appelle "l'équivalence"

2. Je sais pas si je l'ai eu mon CCP1 ?

Il faut demander à l'organisme de formation CCP1, la Fabrik en général. Tu n'as pas eu l'attestation de la DRIET. As-tu bien communiqué ton adresse postal à la Fabrik ?



Le kit de votre formation

6 - le kit

Vous trouverez dans ce kit tous les documents pédagogiques et administratifs afférents à votre formation :

- vos tests de positionnement qui ont déterminé votre parcours
- votre livret pédagogique qui sera le fil conducteur de votre formation et progression
- le dossier professionnel de votre parcours qui sera à présenter à la session de l'examen
- vos identifiants personnels pour l'accès à nos plateformes
- un livret de présentation des plateformes TEAMS et Moodle
- le règlement intérieur
- un protocole sanitaire COVID 19
- la charte handicap
- un questionnaire de satisfaction sur votre formation



En route vers le titre professionnel complet

8- TP MN

Une fois finie la formation au CCP1, tu dois passer ton examen PIX (il se fera en salle) et ton examen pour le CCP1. Le CCP1 est un des blocs de compétences du titre professionnel “MN”, il se conçoit comme un élément d’un tout. Si tu te formes au CCP2, tu peux obtenir le titre professionnel complet. **Astuce** : ce titre te permettra d’avoir le niveau **BAC+2** si tu ne l’as pas déjà.

C’est un **métier d’avenir** tant le besoin de médiation numérique et de lieux pour accompagner à la culture numérique est important. L’accompagnement aux démarches dématérialisées n’est qu’un élément de cette culture.

Astuce : si avant ou au cours de la formation tu t’inscris à la formation CCP2, sous réserve d’une prise en charge OPCO, tu ne passeras qu’une fois l’examen et pourras réutiliser ton dossier professionnel réalisé pendant la formation.

1 - Titre Pro Médiateur Numérique TP –01336

Le CCP2, un bloc de compétences spécifiques

CCP2

Accompagner les publics les plus éloignés du numérique dans un réseau territorial



CP-6 - Développer un réseau local en lien avec l'inclusion numérique

Construire et entretenir un réseau d'acteurs publics et privés pour favoriser l'inclusion numérique. Promouvoir l'offre de médiation numérique et collaborer pour élaborer un parcours usager territorial.



CP-7 - Accompagner aux usages numériques sur les plateformes administratives

Évaluer les besoins des personnes pour un accompagnement adapté aux démarches administratives numériques. Guider la navigation, renforcer l'autonomie et encourager la participation à des ateliers de pratique.



CP-8 - Aller vers les personnes les plus éloignées du numérique du territoire

Repérer et approcher les publics les plus éloignés du numérique en lien avec les professionnels sociaux. Installer une présence de proximité, susciter l'intérêt et orienter vers les ressources adaptées.



CP-9 - Sécuriser les pratiques numériques des publics

Concevoir et coanimer des actions de sensibilisation aux risques numériques adaptées aux différents publics. Favoriser un esprit critique et une pratique numérique sûre par des méthodes participatives et un cadre rassurant.



CP-10 - Accompagner les usages numériques des publics spécifiques

Adapter les accompagnements numériques aux besoins spécifiques, notamment des personnes en situation de handicap, avec des supports et outils accessibles. Collaborer avec les partenaires pour concevoir et ajuster l'ingénierie pédagogique adaptée.

8- TP MN

J'ai une question

1. J'ai déjà le CCP2 de REMN ?

Eh ben non **pas d'équivalence** ! Tu **devras te former au CCP2 et passer l'examen du CCP2 avec un entretien final** qui vérifiera si aux yeux du jury tu es un médiateur numérique

2. Je veux passer le CCP2 du nouveau titre MN, c'est pris en charge ?

C'est plus compliqué que ça. Oui et Non. Dans le cadre du dispositif Conseillers Numériques, **non ce n'est pas pris en charge**.

Mais tu peux te rapprocher de ton **OPCO** et lui **demandeur une prise en charge**

3. C'est qui mon OPCO ?

Ton employeur cotise donc il doit t'informer et peut t'accompagner dans le cadre du plan de formation du personnel !

1 - Titre Pro Médiateur Numérique TP –01336

8- TP MN

L'évaluation

Evaluation en mode "CCP séparé"

Sur cette slide l'hypothèse est que vous passez le CCP1 ou le CCP2 mais pas le titre complet d'un coup.

1 - CCP1 - 1h20 - Accompagner les publics vers un usage autonome des outils numériques et services en ligne

35 min Questionnement à partir de productions

- jury choisit une des trois fiches
- un dossier rédigé
- un diaporama

30 min Mise en situation

- 3 fiches séances - public adultes
- préparation sur 1 des 3 fiches : 10 minutes hors présence du jury
- 30 minutes d'animation

15 min entretien technique

2 - CCP2 - 1h00 - Accompagner les publics les plus éloignés du numérique dans un réseau territorial

20 min Mise en situation professionnelle

- un dossier pro en 4 parties - environ 17 pages
- un diaporama sur le projet du dossier pro

40 min entretien technique

J'ai une question

1. y'a plus de fiches techniques ?

Oui il n'y a plus de fiche mais il y a trois fiches séances de médiation numériques de 1 à 2h dont il présentera 30 minutes au choix du jury

2. Il y a quoi dans le dossier du CCP1 ?

Le dossier est structuré en une introduction + analyse de 2 situations (accueil + entretien), avec une réflexion sur votre pratique.

Le diaporama est libre mais doit illustrer et renforcer votre discours.

3. il y a quoi dans le dossier du CCP2 ?

Le dossier comprend une introduction présentant la structure, ses missions et ses publics. La première partie dresse un état des lieux de l'inclusion numérique sur le territoire et des réseaux partenaires. La deuxième partie analyse une expérience d'accompagnement administratif, avec bilan et remédiations. Les troisième et quatrième parties portent sur une action d'« aller-vers » et deux séances d'animation adaptées à différents publics éloignés du numérique : l'une sur les usages numériques citoyens (EMI), l'autre pour un public spécifique.

4. Encore des fiches ? Il y a quoi dedans ?

En amont de l'examen, le candidat prépare trois séances de médiation numérique (1 h à 2 h chacune) destinées à un public adulte. Une sera choisie par le Jury. Pour chaque séance, le candidat (et donc pas le jury !) sélectionne une séquence de 30 minutes, qu'il devra animer lors de la mise en situation professionnelle. Chaque fiche de séance (format recto verso A4) comprend la thématique, les objectifs pédagogiques, le déroulé détaillé, la partie animée, les méthodes, les outils pédagogiques et les supports d'animation utilisés. Les supports peuvent être personnels ou issus d'autres sources.

Nous contacter

contact

Une question administrative : Emilie Humbert
e-mail : **formation-cn@francilin.fr**

Numéro de téléphone : 01 44 89 82 83
(service et appel gratuit)

Sommaire

1. Présentation de la formation des conseillers numériques
2. Présentation du nouveau parcours de formation initiale
3. **Temps d'échange**